

Appel à projet FACT n°2018 - 02

« Maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou en situation de handicap »

Compte rendu de la commission du 17 octobre 2018

Patrick Conjard

Date de commission : **17 octobre 2018**

Participants : Patrick Conjard, Françoise Bertoux, Ewa Suhak, Agathe DODIN, Evelyne Escriva

Excusé : Olivier Meriaux.

Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (FACT) a pour objet de promouvoir et soutenir, au moyen d'une aide financière, versée sous forme de subvention dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre, des projets innovants, d'expérimentation ou de capitalisation – transfert, sur le champ de la qualité de vie au travail.

Ces projets sont susceptibles de mobiliser une stratégie d'action et des réponses nouvelles et ambitieuses, au regard du contexte spécifique de l'entreprise, du secteur d'activité ou du territoire concerné, pour répondre à des besoins en lien avec l'amélioration des conditions de travail. Ils s'inscrivent, nécessairement, dans le cadre d'un dialogue social renoué, d'une approche participative et d'une dynamique d'échange et d'action sur le travail.

Les projets examinés lors de la présente commission sont ceux déposés dans le cadre de l'appel à projet « Maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou en situation de handicap » lancé le 19 juin 2018.

1. Rappel des priorités de l'appel à projet

L'objectif de ce second appel à projet, de l'année 2018, intitulé « Maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou en situations de handicap » était de soutenir des actions au niveau d'une branche, d'un territoire ou d'une entreprise visant à :

- Sensibiliser les acteurs de l'entreprise (direction, managers, collectifs de travail, organisations syndicales, préventeurs) sur la nécessité d'agir sur le maintien en emploi des populations fragilisées par une problématique de santé et les leviers d'action possibles.
- Développer des politiques de GRH et de prévention des risques, modes d'organisation et pratiques de management, qui prennent en compte ces enjeux et favorisent la mise en œuvre de solutions permettant le maintien en emploi des travailleurs en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques évolutives (MCE), y compris les maladies addictives.
- Concevoir et/ou transférer des outils et méthodes pour aider les entreprises à déployer des démarches favorisant l'intégration, les parcours professionnels et le maintien dans l'emploi et en emploi des salariés fragilisés par une problématique de santé.
- Outiller des négociations collectives ou plans d'actions sur ces questions.

2. Rappel des objectifs de la commission

- Instruire les dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projet.
- Sélectionner les projets à soutenir financièrement au regard de leur pertinence, de leur potentialité d'innovation, de capitalisation et de transférabilité.
- Décider du montant financier à attribuer aux projets sélectionnés dans le respect de l'enveloppe budgétaire affectée à l'appel à projet (700 K€).
- Formuler, si nécessaire, des préconisations pour les projets sélectionnés.

3. Éléments d'analyse transversale

La commission, tenue le 17 octobre 2018, a examiné 43 projets en provenance de 13 régions. Elle en a retenu 22 parmi lesquels, 4 ont été déposés par des entreprises, 9 s'adressent à des collectifs d'entreprises et 9 autres à des projets intersectoriels. Ces deux derniers types couvrent notamment, à part égale, les trois objets (handicap, MCE, addictions) de l'appel à projets.

La moitié des dossiers retenus se trouve dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, dont les Aract, très impliquées sur ces sujets, sont en lien avec des réseaux nationaux et régionaux spécialisés.

Néanmoins, pour cet appel à projet ciblé sur la prévention des risques de désinsertion professionnelle de populations fragilisées par une problématique de santé, la vraie difficulté, pour certaines démarches proposées a été de dépasser les approches individuelles pour aller sur le registre de la prévention primaire.

4. Relevé de décisions¹

Parmi les dossiers retenus et accompagnés dans le cadre de cet appel à projet, on note :

Des actions sectorielles orientées outillages et accompagnement :

- Le transport, avec le projet de l'**AFT** dont le projet vise à accompagner les employeurs du transport et de la logistique, dans leurs obligations de santé et sécurité au travail, par la mise en place d'outils et supports orientés vers la prévention des addictions de leurs salariés.
- Les services à la personne avec, d'une part, le projet de **Serenity Dom** dans le secteur de l'aide à domicile dont l'accompagnement devra permettre aux structures de ce réseau de rester inclusives pour les salarié.es fragilisé.es par des problèmes de santé et prévenir le risque de désinsertion professionnelle et, d'autre part, le projet de **l'Institut régional des Services à la personne de l'océan indien** ciblé sur les enjeux de maintien dans l'emploi des personnes atteintes de MCE.
- Le tourisme, avec le projet de la **CGT Occitanie**, dont l'objectif est le maintien de salariés handicapés dans la branche tourisme en Occitanie, et notamment dans les TPE, en élaborant notamment un Kit de sensibilisation et d'outillage.
- L'insertion, avec des **entreprises d'insertion** sensibles aux enjeux d'intégration et de maintien dans l'emploi de leurs salariés particulièrement touchés par ces problématiques de santé (**Pimms Artois Gohelle, Fédération des acteurs de la solidarité en Occitanie, Handivillage 33, ...**).

Des associations ou structures experts des sujets Addiction, Handicap ou MCE qui viennent sur le champ de l'entreprise avec des objectifs de sensibilisation et de d'apport d'expertises :

- La **Fédération addiction** souhaite développer de nouvelles approches et pratiques d'intervention privilégiant une visée de maintien en emploi et de prévention primaire.
- La capitalisation, au travers d'outils et de méthodes, sera diffusée par **l'ADIPH** d'Ille et Vilaine au sein de réseaux employeurs, partenaires institutionnels et opérateurs du handicap et de la santé au travail.

¹ Pour plus de précision se référer au PV de commission et aux notifications faites aux porteurs de projets

- Le **GPT Emploi Handicap** de la région Pays de la Loire, élaborera à partir de retours d'expériences, des repères méthodologiques opérationnels pour faciliter un effet démultiplicateur.
- La **Société d'Entraide et d'Action Psychologique** diffusera les actions, issues de l'étude, à travers des conférences en régions, des publications scientifiques et de participations à des congrès. Ce sera également l'occasion de donner de la visibilité à son Pôle Addictions Travail Entreprises.

Des **réseaux** qui se mobilisent et s'emparent de ces sujets émergents pas ou peu appréhendés par leurs entreprises à l'image des **CCI de Bayonne et de l'Aveyron** ou du réseau des **SCOP en Midi Pyrénées** ou qui souhaitent engager des expérimentations à des fin de transfert comme le **club des Ateliers protégés** en Languedoc Roussillon

Des **services de santé au travail** qui, dans le cadre de l'évolution de leurs missions, vont initier des expérimentations et produire des outils avec des entreprises adhérentes sur les questions de maintien dans l'emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou situations de handicap (**SIST Périgueux, SIST Aura**).

A signaler également des entrées innovantes sur la thématique, avec en particulier :

- l'Observatoire **Régional de la Santé en Occitanie** qui, en lien avec les objectifs du PRST3 appréhende le sujet sous l'angle de la production et du partage des données « épidémiologies » dans le cadre d'une dynamique partenariale régionale.
- La **maison des jeunes et de la culture lorraine**, avec un projet orienté transfert et mise à disposition de ressources (site web dédiée, séquences vidéo,...) sur la question des maladies chroniques évolutives.
- Travailler **et apprendre ensemble**, qui souhaite agir sur l'organisation du travail et les processus de régulation pour manager la diversité des populations de leur organisme.